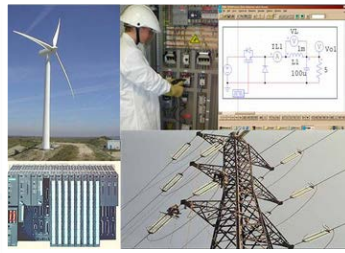


ÉLECTROTECHNIQUE et Électronique de Puissance

Pourquoi choisir cette formation ?

La Licence professionnelle métiers de l'Électricité et de l'Énergie forme aux métiers des courants forts. Les diplômés sont capables de mener des projets de conception, d'installation et d'amélioration de systèmes électrotechniques basse et haute tension, de leurs dispositifs de contrôle-commande, en respectant les règles de compatibilité électromagnétique.



Pour quels métiers ?

Cette Licence professionnelle permet d'accéder aux emplois suivants :

- Concepteur et installateur électricien industriel
- Assistant chargé d'affaire en électricité industrielle
- Technicien supérieur en maintenance électrique

Pour quelles compétences ?

- Cette Licence professionnelle forme des diplômés compétents pour :
- concevoir une installation de distribution électrique à partir d'un cahier des charges en utilisant des logiciels adaptés, ou de production électrique à base d'énergies renouvelables
 - Apporter des solutions spécifiques :
 - à la réduction des arrêts de production liés à l'absence d'alimentation électrique
 - à l'augmentation de la longévité d'une installation
 - à la cohabitation courant fort/courant faible
 - Assurer le bon fonctionnement d'un système automatisé dans le cadre du transport d'énergie ou de la commande d'un process industriel

Quelles sont les matières enseignées ?



Semestre 5

UE1 : Environnement professionnel

- Culture d'entreprise
- Anglais-TOEIC
- Gestion d'affaires

UE2 : Maintenir une installation électrique

- Qualité de l'énergie et Compatibilité électromagnétique
- Distribution Haute Tension

UE3 : Concevoir une installation électrique

- Logiciels CAO DAO
- Energies Renouvelables

Semestre 6

UE4 : Systèmes automatisés

- Automatismes Industriels
- Ingénierie électrique
- Réseaux

UE5 : Mener un projet professionnel

- Projet tuteuré

UE6 : Manifester les compétences des métiers de l'électricité et de l'énergie

- Stage

Comment sont organisées les études ?

La Licence professionnelle est organisée par compétences. Elle est accessible en formation initiale, par alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation), en VAE et en Formation continue. Le programme pédagogique est de 450 heures pour l'enseignement et 150 heures pour le projet tuteuré.

Pour la formation en alternance, le rythme est : 4 semaines en entreprise, 4 semaines à l'IUT.

Pour la formation initiale, un stage de 13 semaines est prévu entre mars et juin.

Comment postuler ?

La sélection des candidats se fait sur dossier et entretien individuel de titulaires de BAC+2 secondaires : DUT GEII ou GIM, BTS Electrotechnique ou BTS Maintenance des systèmes, CRSA, ATI, ou Licence L2 SPI AGE ou titre reconnu par la Commission de Validation des Acquis.

RDV dès fin février sur le portail e-candidat accessible depuis le site Internet de l'IUT : <http://iut.univ-amu.fr>

Contacts

Département Génie électrique et informatique industrielle (GEII Salon)
IUT d'Aix-Marseille site Salon-de-Provence
150 av. du Maréchal Leclerc,
13 300 Salon de Provence

Tél : 04 13 94 23 08

lionel.isoard@univ-amu.fr

Responsable formation : Lionel Isoard

Code RNCP : 30117



Les +
du Campus
A SALON

- Un département à taille humaine
- Un tissu industriel local en fort lien avec la licence : SNEF, Veritas, Dassault, Lyondell Basel, Arcelor-Mittal, Areva, SNCF, EDF, Cegelec, Enedis...